

MOUTIER Le Conseil de ville se réunira en séance lundi soir

La filière bilingue sous la loupe

CATHERINE BÜRKI

Les écoliers auront-ils le droit de suivre la filière gymnasiale bilingue dès la fin de leur 10e année, soit un an avant la fin du cursus scolaire obligatoire? Adressée aux autorités des communes du Jura bernois, la question a fait couler beaucoup d'encre dernièrement. Surtout à Saint-Imier, qui a refusé la proposition jeudi dernier (JdJ du 17 juin).

Ce lundi, ce sera au tour des conseillers de ville prévôtois de dire s'ils acceptent d'autoriser les élèves qui le souhaitent à quitter l'école secondaire de Moutier pour suivre un cursus gymnasial bilingue de quatre ans, dès le début de la 11e année, à Bienne. Rendue possible par le canton, la démarche est plébiscitée par le Conseil municipal. Celui-ci invite ainsi le plénum à accepter que la commune signe un contrat attestant que «les élèves de la commune de Moutier peuvent fréquenter la filière bilingue à l'issue de la 10e ou de la 11e année scolaire dans un gymnase biennois».

Pour assurer l'offre

En bref, le contrat en question a pour objectif de parer à un décalage de timing entre les systèmes scolaires romands et alémaniques du canton de Berne. Dès la rentrée d'août 2017 en effet, ce dernier passera au modèle de la Quarta, qui impose que tous les élèves germanophones intègrent le gymnase dès la fin de la 10e année pour suivre une formation de quatre ans. Les écoliers francophones, quant à eux, continueront de rallier les établissements gymnasiaux à la fin de la 11e, pour un cursus de trois ans. «Par conséquent, une nouvelle organisation doit être trouvée pour les classes bilingues, qui regroupent en immersion des jeunes de la partie germanophone et de la partie francophone du canton», explique le Conseil municipal.

S'accordant à l'avis de la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne, ce dernier relève qu'autoriser les élèves romands à rallier, comme leurs camarades alémaniques, un cursus bilingue dès la 11e année permettrait ainsi d'assurer «l'existence d'une filière bilingue de qualité et en immersion, particulièrement intéressante pour les francophones».



Les conseillers de ville se prononceront notamment sur les comptes 2015 et la filière bilingue, lundi. A- GERBER

Plus concrètement, l'alternative aurait comme avantage d'éviter que les classes germanophones doivent être remodelées après une année pour accueillir les élèves francophones. Elle assurerait ainsi une continuité et une égalité de traitement à tous les étudiants au niveau de l'enseignement dispensé. Le Conseil municipal souligne par ailleurs que, selon les estimations, la filière bilingue n'attire au maximum que quatre élèves par établissement secondaire chaque année. Un chiffre plutôt faible, qui ne devrait pas entraîner de fermeture de classes dans les écoles.

S'agissant du porte-monnaie, «la fréquentation de la filière bilingue au gymnase lors de la 11e année

n'entraînera pas de coûts supplémentaires significatifs pour les communes», indique l'exécutif municipal. Il précise que la Municipalité devra déboursier en moyenne 4634 fr. de plus pour un élève suivant la 11e année de la filière bilingue que pour un écolier scolarisé à Moutier. Une somme jugée assumable.

A noter que si les élus du Conseil de ville donnent leur feu vert lundi soir, les nouvelles dispositions pourront entrer en vigueur dès la rentrée 2017.

Des parcelles à acheter

Le Conseil de ville aura encore plusieurs dossiers à traiter ce lundi. Comme déjà relaté dans nos colonnes, il sera appelé à avaliser les comptes 2015, qui bou-

clent sur un excédent de revenus de 219 900 fr., et à se prononcer sur un crédit de 237 600 fr. pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque sur la halle polysport.

Un autre crédit, de 830 000 fr., sera également soumis au plénum. Celui-ci est destiné à l'achat de trois parcelles – dont celle accueillant l'ancien pavillon N16 – sises à la zone industrielle des Laives. Le Conseil municipal entend notamment utiliser ces terrains pour développer le futur Technopôle ou d'autres usines. A noter que les 830 000 fr. seraient prélevés dans une enveloppe globale de 2,4 mios prévue dans la planification financière 2015-2020 pour l'achat de parcelles dans le secteur des Laives. ●

Droit de proposition aux étrangers?

RAPPORT DE GESTION Durant le premier semestre 2016, la Commission de gestion et de surveillance de la Municipalité s'est intéressée à la politique communale en matière d'adjudication et de suivi des travaux. Appelée à livrer ses conclusions ce lundi, elle fait état, d'une «procédure dans son ensemble très bien maîtrisée et bien tenue qui limite les éventuelles tricheries ou malversations». Selon la commission, de petites améliorations pourraient toutefois encore être apportées. Elle recommande notamment une mise à jour des listes permettant la sélection des entreprises et demande à ce que le choix de ces dernières soit davantage discuté et ne repose pas uniquement sur l'avis du chef du Service des bâtiments.

ATTENDRE JUIN 2017 Réclamant un droit

de proposition direct au Conseil de ville pour les étrangers, une motion du PSA sera également soumise au vote lundi. Acquis à l'idée sur le fond, le Conseil municipal souligne toutefois que pareille disposition nécessiterait une modification du règlement communal et du règlement du Conseil de ville. De telles modifications devraient alors être avalisées par le corps électoral lors d'une votation qui ne pourrait se dérouler avant 2017, année du vote communaliste prévôtois.

Précisant que «si la commune rejoint le canton du Jura, les étrangers établis à Moutier obtiendraient le droit de vote», le Conseil municipal juge opportun d'attendre l'échéance du scrutin communaliste avant d'aller plus loin dans les démarches. Il invite ainsi le plénum à accepter la motion sous la forme de postulat. ●

SAINT-IMIER

1er Trophée du Mont-Soleil

La commune de Saint-Imier accueillera sur la place du Marché, le samedi 17 septembre, les participants de la première édition du Trophée du Mont-Soleil. Les inscriptions sont déjà possibles sur www.tropheedumontsoleil.ch.

Huit kilomètres et quelque 500 mètres de dénivelé séparent le départ de l'arrivée. Le coup de départ des spécialistes de nordic walking sera donné à 11h depuis la place du Marché pour un départ en masse. Dès 11h30 suivront les concurrents de la course à pied. Pour eux, les dé-

parts seront donnés individuellement. Le même principe de départ est prévu pour les vélos. La route du Mont-Soleil sera fermée lors de cette épreuve.

Dès 16h, les enfants fouleront à leur tour les rues de Saint-Imier. Deux départs en masse sont proposés. Les petits et les personnes en situation de handicap effectueront un parcours de 1,1 km et les plus grands seront tenus d'effectuer deux tours, soit 2,2 km. ● C-MPR

Infos et inscriptions sur www.tropheedumontsoleil.ch

LA NEUVEVILLE

Une 23e Course des pavés

La Course des Pavés de La Neuveville aura lieu le samedi 26 novembre. Toutes les disciplines habituelles seront au programme, y compris le fameux Trail de 7 lieues. Plus de 1500 coureurs sont attendus pour cette 22e édition.

Réputée pour son caractère convivial, cette course attire toutefois aussi des coureurs régionaux de haut niveau. Elle permet de se fixer un objectif de fin d'année et offre depuis quelques temps un parcours trail, long de 24 km et de 800 mètres de dénivelé. Le Trail de 7 Lieues ne cesse d'attirer de

plus en plus de coureurs, c'est pourquoi, l'organisation a décidé de le proposer annuellement. Le Trail emprunte les sentiers du vignoble et du Plateau, traverse les villages de Schernelz, Prêles, Lamboing et Nods en passant par les Gorges de Douanne, La Praye et les Chutes du Pilouvi. En parallèle des épreuves sportives, la Course des Pavés met une tente chauffée à disposition de tous avec restauration et animations. ● C-MPR

Les inscriptions sont ouvertes sur www.cOURSE-DES-PAVES.CH

CAMPAGNE AVSPPLUS

La crème solaire des syndicalistes

Des militants du syndicat Unia Transjurane et de l'Union syndicale du Jura bernois ont lancé hier la campagne pour l'initiative populaire AVSPplus par une journée d'action. À Delémont, Moutier et Saint-Imier, ils ont distribué des petits tubes de crème solaire aux passants en rappelant «que les retraites, tout comme la peau, doivent être protégées». Rappelons que le projet AVSPplus demande une augmentation des rentes AVS et sera présenté au peuple le 25 septembre. ● C-MBA

SAULES

On liquide l'ancien mobilier scolaire

A la suite de l'octroi par l'assemblée communale du crédit demandé pour renouveler le mobilier du secrétariat communal, le Conseil communal a décidé de liquider le mobilier scolaire utilisé tant dans la salle communale qu'au secrétariat. Les personnes intéressées à l'acquisition de bancs d'école et de chaises peuvent s'annoncer par téléphone au secrétariat communal ou à l'adresse communesaules@bluewin.ch. ● C-MPR

ESCHERT

Gare à l'arnaque

Le Conseil communal a informé hier ses citoyens que des personnes mal intentionnées, se faisant passer pour un service public – en l'occurrence pour le «centre des retraités d'Eschert» – sévissent dans la région. Etant donné que des cas similaires se sont produits à Moutier la semaine dernière au Service des eaux de la ville, la commune d'Eschert demande à ses citoyens de rester prudents, de ne pas donner suite à ce genre d'appel avant d'avoir contacté la commune au 032 493 40 85 ou sur commune.eschert@bluewin.ch. ● MPR

TRAMELAN

Exposition et fête des écoles

Les écoles de Tramelan invitent toute la population à venir visiter l'exposition de travaux d'élèves qui aura lieu mardi 28 juin de 16h à 22h au Collège de l'Ouest. Un grand nombre d'objets confectionnés en ACM (activités créatrices manuelles) ou ACT (activités créatrices textiles) mais également des travaux réalisés en classe lors de projets divers seront exposés dans la salle de gym. Une cantine bien fournie avec possibilité de se restaurer devrait donner l'occasion au public de passer un beau moment. Le bénéfice réalisé à la cantine servira à alimenter le fonds spectacle, les manifestations de l'école ainsi que la nouvelle place de jeux du collège de l'Ouest. Diverses animations d'élèves ajouteront encore une note festive à cette soirée. ● C-MPR

SAICOURT

Nicolas Reust accepte son élection

Elu dimanche lors d'une élection libre, Nicolas Reust a accepté sa nomination au poste de conseiller communal à Saicourt. Il a toutefois posé une condition: il accepte cette tâche pour une période de six mois, soit jusqu'au mois de décembre. Une nouvelle votation aura lieu au mois de novembre, indique un communiqué de la commune. ● C-MPR

EN IMAGE



LDD

FC BÉVILARD-MALLERAY

Du foot dans la boue Malgré une météo peu propice aux manifestations en plein air, le tournoi à 6 s'est déroulé récemment au stade intercommunal du FC Bévilard-Malleray. Quelque 21 équipes provenant de toute la région, dont neuf de juniors, se sont affrontées dans un excellent état d'esprit. La soirée du vendredi a vu une bonne affluence du public qui a pu fraterniser en musique jusque tard dans la nuit. Le samedi, en plus du programme habituel, le FC a offert sa traditionnelle soupe aux pois. **Résultats, juniors E/F 1.** Les Barbares 2. Les Petits Monstres 3. El Diablo Moustachos 4. Young Boys. **Juniors C/D 1.** Les 6 de légendes 2. BCB 3. Les Kikoos 4. L.A. Bite 5. American Girls. **Populaires 1.** Chuchikästli 2. A2Mains 3. FC Saules 4. Les Bisons Fûtés. **Actifs 1.** Les Tekniko-Taktik 2. L'Amicale du Kassensturtz 3. Les Galactiques 4. Les Kipp 5. Les Go-Goals 6. Les Verres Vides 7. Tschabite et ses Copains 8. Les Vétés. ● MN